

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD. ADM et PUBL.: BUREAU de LAUSANNE Saint-Pierre 1. TEL (021) 22 69 10 CCP 10 8300. BUREAU de GENEVE Argand 4 TEL (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50, 3 mois Fr 10 — 6 mois Fr 20 — 12 mois Fr 40 LE NUMERO 30 ct. Rédacteur en chef responsable W Brandi Rédacteurs E Maléus (La Chaux-de-Fonds) O Heger (Lausanne) L Piquet (Genève) — Directeur R Meylan (039) 31088, ADM et PUBL (039) 31087 CCP 23 313

Une alternative inadmissible

Paris. — Le général Charles de Gaulle se présentera donc le 5 décembre à l'élection présidentielle au suffrage universel direct. Cette élection est la première de ce genre en France. Le général, qui aura 75 ans dans quinze jours, l'a annoncée lui-même, jeudi soir, jour de la Saint-Charles, à la Télévision française. Il a parlé neuf minutes. L'ancien chef de la France libre était en civil. Le général est à la tête de la France depuis près de huit ans. Il est le premier président de la V^e République qu'il a fondée, à la suite des événements qui se sont déroulés en Algérie et en France en mai 1958.

Tous les journaux parisiens de vendredi matin titrent, en caractère d'affiche, avec photos, l'allocution du général de Gaulle et sa décision de se présenter aux élections présidentielles du 5 décembre.

L'« Aurore » (droite radicale) titre sur toute la largeur de sa première page: « De Gaulle candidat », et, en sous-titre, sur trois lignes: « Lui parti, dit-il, le pays sera « sans recours possible ».

« 24 Heures » (gaulliste) titre également sur toute la largeur de la « une »: « De Gaulle: je continue », et légende ainsi la photo du président de la République: « Le général de Gaulle: une de ses allocutions les plus courtes et les plus solennelles. »

Le « Figaro » (droite modérée), sur cinq colonnes: « De Gaulle: dites-moi le 5 décembre. » L'éditorial porte en titre: « Le ton est donné. »

Le « Parisien libéré » (quotidien d'informations) consacre un peu plus de la moitié de la surface de sa première page à des citations et à une photo du général de Gaulle, le tout encadré d'un filet rouge: « Pour le scrutin historique du 5 décembre », « à moi-même que vous connaissez bien, après tout

ce que nous avons fait ensemble dans la guerre et dans la paix, chacun de vous aura l'occasion de prouver son estime et sa confiance. »

« Paris-Jour » (gauche modérée) consacre la totalité de sa « une » à une photo du général et à des citations de son allocution, surmontées de ce titre: « C'est oui, de Gaulle est candidat à l'élection présidentielle du 5 décembre. »

« Combat » (indépendant de gauche) titre sur presque toute la largeur de sa première page: « De Gaulle: moi ou le néant », et intitule son éditorial: « Alternative inadmissible. »

L'« Humanité » (communiste): sur cinq colonnes: « Lançant hier soir un appel direct au plébiscite, de Gaulle: « Le mieux, c'est moi. Si je pars, mon régime s'écroulera aussitôt. »

L'avis des rivaux

Les cinq personnalités déjà candidates à la présidence de la République ont, peu après l'allocution de de

Gaulle, commenté la décision du chef de l'Etat.

F. Mitterrand, candidat de la gauche: « Eh bien! c'est fait, de Gaulle a choisi le meilleur candidat gaulliste, c'est-à-dire le général de Gaulle, et, puisqu'il incarnera encore le pouvoir personnel, je combattrai de Gaulle... Candidat de la jeunesse, je combattrai celui qui a illustré le passé, mais n'a pas su préparer l'avenir. »

M. Lecanuet (MRP): « Je suis confirmé dans ma résolution. Au terme d'une attente inutile et sans surprise, le général de Gaulle reconnaît qu'il n'a pas confiance dans le régime... »

M. Marclharay (centre droit): « J'attendais davantage d'un personnage aussi historique... »

M. Antier (paysan): « ... Des mots archiconnus, une autosatisfaction toujours plus amplifiée voulant faire croire au pays que tout serait perdu sans lui. Pour appuyer cette candidature, de grands rêves qui ne se réalisent jamais... »

M. Tixier-Vignancour (extrême-droite): « Le général de Gaulle a eu l'impudence de lier son maintien au pouvoir à l'avenir de la France, mais il a oublié l'Alliance atlantique et renié l'Europe... Le fait que l'ambassadeur soviétique ait adressé ses vœux au général de Gaulle m'a suffi pour être certain que les Français me donneront la victoire. »

Rébellion en Guinée portugaise

Dakar. — Le Parti nationaliste africain pour l'indépendance de la Guinée, Bissao et des îles du Cap Vert a publié jeudi à Dakar un communiqué aux termes duquel 732 militaires portugais, dont 9 officiers, auraient été « mis hors de combat » durant la dernière saison des pluies, en Guinée portugaise.

Le communiqué, qui s'applique à la période allant de début juillet à fin octobre, environ, fait encore état de la destruction de deux avions et de la mise hors de combat de 2 chars, 9 jeeps et 24 camions. Des centaines d'armes individuelles auraient été capturées.

Selon le communiqué, les guerillas nationalistes contrôlèrent désormais

la région de Boe, au nord-est, et la majeure partie de la région de San Domingos, au nord-ouest.

● Moscou. — L'URSS a lancé un nouveau satellite de la Terre, « Cosmos 95 ».

● Londres. — Le Gouvernement britannique a décidé de fixer à lundi prochain, à 14 h. 30, au lieu de vendredi, la fin de la session du Parlement, afin de parer à une éventuelle proclamation de l'indépendance unilatérale en Rhodésie.

Clémence pour Ruby

Dallas. — M. Wade, procureur général au procès de Jack Ruby, a déclaré qu'il verrait avec faveur commuer la peine de mort de ce dernier en emprisonnement à vie.

Le magistrat a précisé qu'il avait déjà offert cette solution aux défenseurs de Ruby. Ceux-ci estiment cependant que le crime de leur client ne devrait, en raison des circonstances, entraîner au maximum qu'une peine de prison de cinq ans.

Au Texas, en effet, la demande de commutation d'une peine capitale est présentée par la défense à une commission spéciale. Si le ministère public s'y joint, la commission l'accorde pour ainsi dire automatiquement. M. Wade se déclare prêt à appuyer une telle demande, car il estime que Ruby n'a peut-être pas dit tout ce qu'il sait.

Dans ces conditions, il semble qu'on puisse envisager avec quelque certitude que Ruby évitera la chaise électrique.

Lire en page 7:
Le scandale de la
Cheneau-de-Bourg

Une journaliste victime de la guerre



La seule femme correspondante de presse au Vietnam a été tuée. Dickey Chapelle, une Américaine de 47 ans, envoyée du « National Observer » sur le front des opérations, a trouvé la mort, jeudi, en sautant sur une mine, à 10 km. de Chu-lai, au cours d'un engagement des fusiliers marins.

Ben Barka assassiné?

Rabat. — L'Union nationale des étudiants marocains a annoncé, jeudi, à Rabat, qu'elle disposait d'informations selon lesquelles M. Mehdi Ben Barka, chef de l'opposition en exil, aurait été assassiné. Les étudiants ont lancé à toutes les universités du pays un appel à une grève de protestation, qui a commencé déjà dans la nuit de jeudi. Une grève de la faim d'une semaine suivra.

D'autre part, selon un communiqué du secrétariat général de l'Union nationale des forces populaires marocaines (UNFP), un cadavre aurait été découvert, mercredi, dans les marécages de l'Essonne, près de Fontenay-le-Vicomte (France), au cours des opérations déclenchées pour retrouver Ben Barka.

L'UNFP exige, dans ce document, « que l'identification du cadavre soit faite afin que disparaisse tout motif de suspicion ».

En effet, poursuit le communiqué, « devant la profonde émotion que la nouvelle de la découverte de ce cadavre a provoquée tant en France qu'au Maroc, le secrétariat général de l'UNFP dénonce toute manœuvre destinée à dissimuler la vérité et à engager l'enquête sur de fausses pistes ». « Le séjour à Paris, depuis le 30 octobre, de certains responsables des services marocains de police, sous la direction desquels agissent les brigades spéciales marocaines autorisées à opérer en France, est de nature à

provoquer les plus grandes inquiétudes », indique en outre le communiqué.

L'Unesco a 20 ans

Paris. — L'Unesco a fêté jeudi son 20^e anniversaire en inaugurant les nouveaux bâtiments de son siège. Ces bâtiments qui s'étendent sur 6300 mètres carrés, s'harmonisent parfaitement avec l'esthétique du quartier. Ils ont été construits en moins de deux ans. M. Maheu, directeur général de l'organisation, a souligné, dans son discours inaugural, que ces nouveaux bâtiments correspondaient à l'extension de l'organisation internationale. En 1958 lorsqu'on inaugurait le premier siège de l'Unesco, l'organisation comptait 87 Etats membres avec un budget de 31 millions de dollars alors qu'elle compte maintenant 120 pays et gère plus de cent millions de dollars.

psst!...

Si j'étais Indien... et qu'on me laisse, évidemment, m'exprimer à ce sujet... je dirais que je préfère manger à ma faim, pouvoir nourrir ma famille, avoir une vie tant soit peu décente, plutôt que de tirer sur des Pakistanaï ;

je dirais que je voudrais qu'on s'employât à mettre en valeur son agriculture plutôt qu'à fabriquer des machines à semer la mort dans la terre stérile du Cachemire ;

je dirais que décider le rationnement alimentaire dans mon pays où la ration ordinaire moyenne est déjà insuffisante est un sinistre scandale ; et que si c'est tout ce que le ministre de l'Agriculture a trouvé pour ne plus dépendre de l'aide étrangère, l'Inde n'en a plus pour longtemps ;

je dirais à tous les gouvernements qui nous donnent de l'argent et des usines sans s'occuper de la façon dont ils sont employés que leur aide est mal comprise ;

je dirais bien d'autres choses encore, par exemple à mes frères que les vaches sacrées, on peut les manger...

et je serais f... en prison, ou fusillé, ou mis au ban de la société.

Mais je suis Suisse, heureusement ! Alors pourquoi ces suppositions idéales ?

PICHOUX.

En Belgique: le « Drapeau rouge » réapparaît Des grévistes saqués

Bruxelles. — Après 18 jours de grève — la première dans l'histoire de la presse communiste internationale — le « Drapeau rouge », organe officiel du Parti communiste belge, a fait, vendredi, sa réapparition.

Le 18 octobre dernier, les rédacteurs du journal (une dizaine), les plus mal payés de Belgique, bientôt suivis par l'ensemble du personnel de l'imprimerie, cessaient le travail pour appuyer leurs revendications salariales, Emus par l'ampleur et la durée de cette grève, les dirigeants du P.C. belge devaient, au cours des derniers jours, multiplier leurs efforts en vue de mettre fin au conflit. C'est au cours d'une dernière réunion tenue jeudi après midi entre représentants du Comité central du Parti communiste et représentants des grévistes, qui ont obtenu un relèvement sensible des salaires, que la décision de reprendre le travail a été arrêtée.

Dans une motion rendue publique à l'issue de la réunion, le Comité central du P.C. a cependant infligé

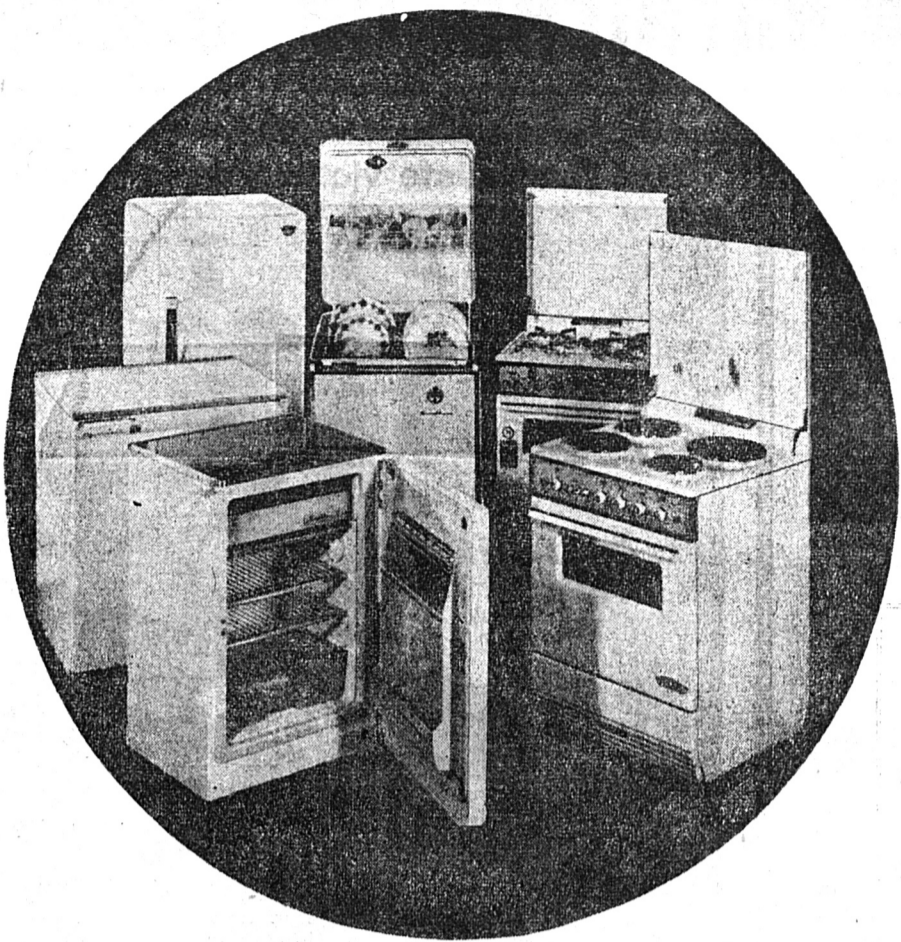
un blâme à l'ensemble de la rédaction du « Drapeau rouge », pour le « grave préjudice causé au parti et à sa presse », et décidé de relever de leurs fonctions le rédacteur en chef et le secrétaire de rédaction de ce journal.

(Réd. : On reste ainsi dans la meilleure tradition bourgeoise et réactionnaire.)

Prison cambriolée

Londres. — Des cambrioleurs ont pénétré, jeudi, dans la prison de Portland, dans le Dorset, ont fait sauter à la gélinite les portes de deux coffres-forts et en ont ouvert un troisième — placé dans le bureau du directeur — avec le double d'une clé qu'il s'étaient procurés, puis sont tranquillement repartis avec 1300 livres, représentant la paie des gardiens, ainsi que les bijoux, montres et autres valeurs appartenant aux détenus.

Il n'est pas impossible, estiment les policiers, que les auteurs de ce « coup » particulièrement audacieux aient bénéficié de complicités intérieures.



CUISINIÈRES

cadeaux appréciés

derniers modèles

Machine à lever la vaisselle MOBILE MAID, montée sur roulettes. Elle se raccorde au robinet par la simple pression de deux doigts. C'est l'automate pour petites cuisines 1875.—

Frigo INDESIT, 230 litres, sur roulettes, freezer spacieux, rayons inox., grand tiroir à légumes, compresseur garanti 5 ans 678.—

Frigo BAUKNECHT, 187 litres, le plus grand modèle à table, avec supercongélateur et dégivrage automatique 898.—

Frigo INDESIT, modèle table 125 litres. Dégivrage automatique
Supercongélateur 398.—
Modèle standard 368.—

Cuisinière à gaz MENA-LUX (pour gaz de ville et Butagaz) avec dispositif de sécurité. Four éclairé avec grill infrarouge et minuteur. Modèle luxe avec couvercle, flamme pilote et 4 feux 725.—

Cuisinière électrique MENA-LUX, équipée des derniers perfectionnements techniques : thermostat, voyants lumineux, four avec grill infrarouge, sélecteur à touches, couvercle, etc., 4 plaques 745.—
3 plaques 685.—

NUSSLÉ S.A.

LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT
Salon des arts ménagers NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds, Grenier 3-7, (089) 2 48 31



économisez

en achetant à Fr. 2.80
2 paquets liés de

Nouilles

GALA Nidi

60 ct.



Cinéma LUX - LE LOCLE

CE SOIR ET SAMEDI, à 20 h. 30
DIMANCHE, à 20 h. 15
SAMEDI ET DIMANCHE, MATINÉES à 14 h. 30

Un film pathétique et puissant, d'une humanité étonnante, profonde et vraie

PAIX À CELUI QUI VIENT AU MONDE

Une réalisation d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov, avec

Alexandre Demianenko et Stalislav Khitro

Prix spécial du jury au Festival de Venise

Admis dès 16 ans

Location à l'avance - Tél. 52626 - La salle en vogue



Match international de football SUISSE - HOLLANDE

Stade du Wankdorf, à Berne
le 14 novembre 1965, à 14 h. 30

Billets spéciaux 2^e classe à 12 francs

valables 1 jour, aller et retour à volonté, via Neuchâtel ou Bienne

Vente de billets d'entrée au guichet des billets de la gare de La Chaux-de-Fonds,

jusqu'au 12 novembre, à 12 heures :

Places assises : Fr. 12.20
Places debout : Fr. 5.20

Gare de La Chaux-de-Fonds



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

SERVICES INDUSTRIELS

Les Services industriels mettent au concours

un poste de vendeur

pour leur magasin d'exposition et de vente, avenue Léopold-Robert 20.

Les candidats en possession d'un diplôme de vendeur sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec pièces à l'appui, à la Direction des Services industriels, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 novembre prochain, au plus tard.

Nous offrons : salaire selon échelle des traitements du personnel communal, plus allocations pour enfants. Trois semaines de vacances. Caisse de retraite.

Entrée en fonction dans le plus bref délai.

Direction des Services industriels

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

à Vernayaz / Vs

Cyclisme

AU TROPHÉE BARACCHI

Football

Pour le match Suisse—Hollande

Hockey sur glace

Bonne tenue des Suisses

Anquetil a vaincu le mauvais sort qui l'avait toujours accablé jusqu'ici dans le trophée Baracchi et il a conclu fort brillamment une saison déjà magnifique en s'adjugeant nettement la célèbre classique par équipes contre la montre.

Voici le classement officiel : 1. Anquetil-Stablinski, France, les 113 km. en 2 h. 26' 09" (moyenne 46 km. 090); 2. Dancelli-Scandelli, Italie, 2 h. 28' 47"; 3. Fezzardi-De Pra, Italie, 2 h. 29' 19"; 4. Poulidor-Chappe, France, 2 h. 29' 38"; 5. Binggeli-Weber, Suisse, 2 h. 30' 21"; 6. Motta-Fornoni, Italie, 2 h. 30' 30"; 7. Karstens-Nijdam, Hollande, 2 h. 32'; 8. Den Hartog-Hugens, Hollande, 2 h. 33' 31".

Les sélectionnés suisses

A l'issue du match amical Zurich-Milan, deux membres de la Commission de sélection et le coach Foni se sont réunis pour établir la liste des vingt-deux joueurs suisses retenus pour affronter la Hollande le 14 novembre à Berne dans le cadre de la coupe du monde. Cette liste, qui a été remise à la FIFA, comporte deux nouveaux : Bionda (Bellinzzone) et Matter (Bienna). Allemann, qui évolue avec le F.-C. Nuremberg, figure également sur cette liste, qui est la suivante : Allemann (Nuremberg), Armbruster

(Lausanne), Bäni (Zurich), Blättler (Grasshoppers), Bionda (Bellinzzone), Durr (Lausanne), Elsener (Lausanne), Fuhrer (Young-Boys), Gottardi (Lugano), Grobety (Lausanne), Hosp (Lausanne), Janser (Grasshoppers), Kuhn (Zurich), Künzli (Zurich), Leimgruber (Zurich) Matter (Bienna), Odermatt (Bâle), Prosperi (Lugano), Schindelholz (Servette), Schneider (Lausanne), Tacchella (Lausanne) et Vuilleumier (Lausanne).

Servette battu de peu

A Stockholm, en match aller comptant pour le second tour de la coupe des villes de foire, AIK Stockholm a battu Servette par 2-1. Le match retour aura lieu le 13 novembre à Genève.

La rencontre s'est disputée sur un terrain très gras et, bien que jouée en début d'après-midi, à la lueur des projecteurs dès la mi-temps. Devant un millier de spectateurs (dont un bon nombre d'écloiers), les Servettiens ont fourni une bonne partie, conservant presque intactes leurs chances de qualification.

Servette jouait dans la formation suivante : Barlie, Maffiolo, Martignago, Kaiserauer, Mocellin; Schnyder, Vonlanthen; Nemeth, Makay, Daina, Schindelholz.

Buts : Carlsson (41' minute), Eriksson (41'), Schindelholz (57').

Milan l'emporte sur Zurich

A Zurich, pour son second match en Suisse, l'A.-C. Milan a battu le F.-C. Zurich par 1-0. A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité, 0-0. Cette rencontre s'est disputée en présence de 9000 spectateurs. A cette occasion, le club zurichois était renforcé par Bionda (Bellinzzone), Nikolic (Vojvodina Novisad) et par Odermatt (Bâle), lequel ne joua qu'une mi-temps.

A huit mois du seul match du tour final de la coupe du monde qui se disputera à White City et sans savoir par conséquent quels en seront les protagonistes, toutes les places assises du stade de la banlieue ouest de Londres ont déjà été vendues. White City ne doit servir, en effet, que pour une seule rencontre, le soir où l'Empire Stadium de Wembley où se joueront les neuf autres matches prévus dans la région londonienne — est réservé aux courses de lévriers. Quant à la vente des billets, elle révèle un fort pourcentage d'acheteurs étrangers : plus de 11 500.

PROGRAMMES



RADIO + TÉLÉVISION

Vendredi 5 novembre 1965. SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Horizons féminins. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Les formes de la musique vivante. 18.00 Aspects du jazz. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Inf. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Le Chœur de la Radio suisse romande. 20.10 Magazine. 21.00 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Actualités du jazz.

Second programme de Sottens. — 19.00 Em. com. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 « Des Gens bizarres », feuilleton. 20.25 Le bottin de la commère. 20.55 Les sentiers de la poésie. 21.10 Le français universel. 21.30 Reportage sportif. 22.30 Musique symphonique contemporaine. BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Conseils du médecin. 16.15 Disques pour les malades. 17.00 Pages de Beethoven. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.05 Ondes légères. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. 20.00 Echos de la 19e Fête des chorales ouvrières de Suisse, à Saint-Gall. 21.00 Em. pour les auditeurs de langue romanche. 22.15 Inf. 22.20 Jazz vivant.

TELEVISION ROMANDE. — 19.00 Inf. 19.05 Magazine. 19.25 Fantaisie à la Une, feuille. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 La Grande Caravane. 21.30 La tribune des Ilvres. 22.10 Avant-première sportive. 22.35 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 17.55 Télévision scolaire. 18.25 Gastronomie régionale. 18.55 Téléphilatélie. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 Seule à Paris, feuille. 20.00 Actualités. 20.30 Cinq colonnes à la une. 22.30 A vous de juger. 23.05 Les Facéties du Sapeur Camember. 23.10 Actualités.

Samedi 6 novembre 1965. SOTTENS. — 6.15 Bonjour à tous ! 6.30 Souffions un peu ! 7.15 Inf. 8.00 Bonjour à quelques-uns. 8.25 Miroir-première. 8.30 Route libre ! 12.00 Le rendez-vous de midi. 12.20 Ces goals sont pour demain. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 « Des Gens bizarres », feuilleton. 13.05 Demain dimanche. 13.40 Romandie en musique. 13.55 Miroir-flash. 14.10 Trésors de notre discothèque. 14.45 Trises cles et jolies plages. 15.20 A vous le chœur.

TELEVISION ROMANDE. — 14.00 Un'ora per voi. TELEVISION FRANÇAISE. — 9.40 Télévision scolaire. 12.30 Sept et deux. 13.00 Actualités. 13.20 Je voudrais savoir. 13.55 Télévision scolaire. 14.55 Eurovision. Football : France-Luxembourg, à Marseille.

du 2 au 14 novembre CHEZ VOTRE LIBRAIRE



EXPOSITION LAROUSSE

occasion exceptionnelle de vous renseigner sur les dictionnaires, encyclopédies et grands ouvrages Larousse

35

Elle hochait le front avec énergie. — A condition qu'on m'emmène vers une gare, certainement. Mais je suis rudement contente que ce soit vous !

Elle avait claqué la portière. Rejetant en arrière son capuchon trempé, elle déclara, avec une assurance tranquille :

— C'est une chance. Allons-y ! Mais, sans bouger ses mains, à plat sur le volant, il demanda, les sourcils froncés :

— Dois-je comprendre que vous quittez déjà ces parages ? Pour aller où ?

— A la gare la plus accessible, je vous l'ai déjà dit. Peu m'importe laquelle, pourvu que j'y puisse prendre un train vers Paris.

Elle pensa : « Vers Paris, et puis la Touraine, Cipray, ma Loire, ma vie... »

Mais lui, ne semblait pas prêt à obéir à ses desirs aussi vite que le « petit colonel » y était accoutumé.

— Vous avez vu votre sœur ? Il savait fort bien que non, mais plaquait le faux pour savoir le vrai.

— Non, dit-elle, les dents serrées, et je ne la verrai pas !

— Tiens ! fit-il d'un air intrigué. Après un si long voyage pour venir la rejoindre ? Pourquoi ?

— Parce que, dit Pervenche avec un ton d'amère rancune, j'ai acquis la conviction qu'elle ne souhaite pas me voir et que, si l'on m'a appelée auprès d'elle, c'est... sans son consentement... par une sorte d'escroquerie, en abusant de son nom pour m'attirer ici !

Toujours sans mettre en marche la voiture, il riposta, d'un ton faussement détaché :

— Dans quel dessein ?

Elle demeura une seconde interloquée, puis : — Je n'en sais absolument rien ! dit-elle en haussant les épaules.

Il laissa peser un très court silence, puis, d'un ton lourd de sous-entendus, il constata :

— Et vous partez « malgré cela » ?

— Vous voulez dire que je pars à « cause de cela » ! lança-t-elle, stupéfaite. Je n'ai aucune raison de me laisser manœuvrer dans le mystère !

— Moi, dit le jeune homme avec un calme fascinant, à votre place, je n'aurais de cesse que je n'aie découvert, justement, la clef de ce mystère.

— Je n'y tiens pas du tout, dit Pervenche. Il y a dans tout cela quelque chose qui me déplaît et qui m'inquiète et...

— Et qui ne vous intrigue pas ?

— Enfin, dit-elle en se tournant vers lui, où voulez-vous donc en venir ?

— A vous dire que, moi, dans ces conditions, je ne partirais pas, bien au contraire. Vous me dites être certaine que votre sœur n'est pour rien dans l'appel que vous avez reçu. Mais savez-vous avec certitude qu'il ne la concerne pas ? Que votre présence, même non souhaitée par elle, ne lui est pas utile, nécessaire ?

Elle haussa encore une fois les épaules.

— C'est ce dont on voudrait me persuader, mais je n'y crois pas. Ces gens ont un mobile pour souhaiter que je reste auprès d'elle ; mais je suis rien moins que certaine que ce soit dans son intérêt, à elle !

36

Sans la regarder, les yeux fixés au loin sur la route luisante de pluie, il demanda :

— Quelles gens ?

Pervenche en fut suffoquée. Elle éclata :

— Mais ça ne vous regarde pas. Ce sont des histoires de famille que je ne vais pas confier au premier inconnu... Vous me conduisez à la gare, c'est tout ce que je vous demande.

Mais, imperturbable, il secouait la tête, les paupières resserrées sur le regard gris durci.

— Ah ! mais non ! Il vous sied bien de dire que cela ne me regarde pas ! Mais c'est vous qui m'avez indiqué à votre beau-frère comme votre « ami d'enfance » et c'est « moi » que celui-ci rendra responsable de votre départ, s'il sait que je vous ai conduite à la gare. Parfaitement, ma chère enfant ! Le rôle que vous m'avez dévolu, sans m'en demander l'autorisation, comporte assez de responsabilités pour qu'en revanche il m'autorise à une certaine curiosité, fort légitime, avouez-le...

Pervenche n'avait pas l'habitude qu'on lui résistât ainsi. Elle domina avec peine la colère qui montait en elle.

— Cela signifie que vous refusez le rôle...

— Si vous refusez, vous, de me raconter la pièce ! Exactement ! dit-il, assez narquois. Tout au moins, ce que vous connaissez du scénario... dont je serai peut-être très capable de vous aider à déchiffrer la suite, soit dit en passant.

La rage faisait trembler la jeune fille. Elle envoya un tendre souvenir à Daniel. Cher Daniel, qui exécutait ses moindres ordres sans discuter, sans solliciter d'explications. Mais Daniel était son « véritable » ami, lui ! Pour quoi cet étranger, cet inconnu rencontré au hasard du voyage et de la route, eût-il manifesté la même confiance docile ? En une seconde, elle refit le tour des possibilités de fuite : pas de cars, pas de taxi, une route où, depuis une demi-heure, la seule voiture rencontrée était la sienne !

Elle baissa la tête, vaincue. Après tout, sa curiosité était assez légitime pour qu'elle lui donnât satisfaction. Et, puisque son départ était à ce prix...

En quelques phrases courtes, précises, sans inutiles détails, elle le mit au courant de la vieille brouille de famille du silence de ces trois ans, coupé brusquement par le télégramme de Sévrière et de la troublante attitude de celui-ci, qui semblait hésiter à mettre sa sœur au courant de l'initiative qu'il avait prise en la faisant venir... puis, de l'étrange histoire de la secrétaire, lui confirmant que Flo était absolument étrangère à cet appel.

Sourcils rapprochés dans un effort d'attention, le jeune homme suivait ses explications avec une telle gravité qu'elle ne put s'empêcher d'en être surprise. On eût dit, ma foi, oui, on eût dit qu'il y trouvait un intérêt personnel ?

— Voilà, acheva-t-elle, vous en savez autant que moi. Etes-vous satisfait ?

— Pas tout à fait, dit-il. J'ai encore une question à vous poser :

— Eh bien ! dit-elle, suffoquée, vous ne manquez pas d'aplomb, vous. Je vous ai déjà confié des choses que je ne raconterais pas, pour un empire, à mes amis, et je me demande bien pourquoi !

(A suivre.)

Roman de LÉO DARTEY

UNE OMBRE DE BONHEUR

Roman de LÉO DARTEY



Aujourd'hui et demain, tous à la vente de l'Eglise réformée, des missions et de l'Eglise allemande, à l'Ancien-Stand, de 13 h. 30 à 22 h. 30

SOUPER, à 19 heures précises
Menu à Fr. 7.— (prix inchangé)
☆ Potage St-Germain
☆ Choucroute garnie
☆ Tarte aux pommes

Inscrivez-vous aujourd'hui

Téléphone (039) 2 53 45

Vins — Bière — Eaux minérales — Attractions

Nombreux comptoirs — Jeux nouveaux — Tombola — Nombreux et magnifiques prix
BUFFET : grand choix de pâtisseries

Venez dans la joie apporter votre obole à la paroisse, tout en faisant de bonnes affaires

« La Potinière », revue paroissiale et locale — Un peu rosse, mais pas méchante

Securitas S.A.

engage pour les cantons de
Vaud - Valais - Neuchâtel - Fribourg -
Genève - Zurich - Bâle - Berne
gardiens de nuit à plein emploi et
gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en pré-
sant catégorie d'emploi et canton désiré
à SÉCURITAS, rue du Tunnel 1, Lausanne.

Lunettes von GUNTEN

Verres de contact



OPTICIEN
TECHNICIEN
MÉCANICIEN
DIPLOME

Avenue Léopold-Robert 21

Pour hommes

Articles hygiéniques de 1re
qualité: 12 pièces, Fr. 5.50,
24 pièces, Fr. 10.50.
Envoi par le poste prompt
et discret. Remboursement
par case postale 51, 3052
Zollikofen.
1e commande 12 - 24
Pro phy lax

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Lieu: _____
Signature: _____
Prière de remplir en caractères « bloc ».

TIMBRES- POSTE

J'achète: collections,
lots, vieille correspon-
dance. — P. SIEBER, rue
Agassiz 9, La Chaux-
de-Fonds, tél. 2 18 92.

L'événement de l'année
vient d'arriver au Motorama

Oldsmobile-Toronado
traction avant

Favorisez nos annonceurs

BOTTE FOURRÉE

64.⁸⁰



Article en poulain noir, doublé chaud,
semelle caoutchouc

Grand choix en magasin
de modèles d'automne
Bottes et après-ski

J. Kurth
S.A.

Place du Marché - Rue Neuve 4
LA CHAUX-DE-FONDS
VOYEZ NOS VITRINES

CINÉMA PALACE

Tél. 2 49 03

John Wayne et Montgomery
Clift dans

LA RIVIÈRE ROUGE
de Howard Hawks

Un excellent western

LE BON FILM

Samedi et
dimanche,
à 17 h. 30

**LA VACHE
ET LE PRISONNIER**
avec Fernandel



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture au public du Musée historique et du Médailleur

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

le samedi, de 14 h. à 17 h. ;
le dimanche, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

le samedi et le dimanche, de 14 h. à 16 h.

Du mardi au samedi à midi, le musée est ouvert, sur
demande préalable, aux personnes et groupes de per-
sonnes, aux sociétés et aux écoles. Ces jours-là, il est
perçu une finance d'entrée de Fr. 0.50 par adulte et de
Fr. 0.25 par enfant au-dessous de 16 ans. Les écoles et les
sociétés payent une finance réduite de Fr. 2.50 par classe
ou par groupe de 20 personnes au moins.

Le musée est fermé :

le lundi, toute la journée ;
les 1^{er} et 2 janvier ;
le jour du Vendredi-Saint ;
le dimanche de Pâques et le dimanche du Jeûne fédéral ;
les 25 et 31 décembre ;
les dimanches après midi en juillet et août.

Les enfants au-dessous de 14 ans ne sont pas admis à
visiter le musée s'ils ne sont pas accompagnés d'une
personne adulte.

La Commission du Musée historique
et du Médailleur



VILLE DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel met au concours :
quelques postes de professeurs de branches
littéraires :

français, allemand, anglais, espagnol,
histoire, géographie.

Titres exigés : licence ou titre équivalent.

un poste de professeur de sténographie
Stolze-Schrey et de dactylographie.

Titres exigés : brevet de sténographie et de dactylo-
graphie.

Traitements et obligations : selon la loi.

Entrée en fonction : avril 1966 ou date à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service
jusqu'au 22 novembre 1965 au directeur de l'Ecole supérieure
de commerce de Neuchâtel. Ils annonceront leur candidature
au Département de l'instruction publique, Château de Neuchâtel.

Le directeur de l'école est à la disposition des candidats pour
leur fournir tous renseignements au sujet des postes mis au
concours.

Neuchâtel, le 6 novembre 1965.

La Commission de l'école.



GENERAL MOTORS EXPOSITION

Motorama GM

La plus grande exposition auto-
mobile d'une seule firme:
General Motors.
Venez voir les nombreuses nou-
veautés made in Germany,
British made et USA.

**QUELQUES JOURS
SEULEMENT**

Corvaire
5-places de sport
à la une!
Monza: 14/142 CV,
Corsa: 14/182 CV

Chevy II
Plus harmonieuse
Chevy II pour la Suisse

Chevelle Pas besoin
de lire entre les lignes.
Celles de la Chevelle
suffisent!
Nouveau: limousine
4 portes, sans
montants latéraux

Impala
La belle Américaine
Puissante, confortable

Corvette
406 chevaux sauvages
Nouveau moteur de
7 litres

**Une toute nouvelle
Riviera! Buick Skylark!
Buick Wildcat!**

Sous le signe
des fusées.
F-85 Cutlass Sedan
et Coupé;
Delta 88 Holiday Sedan

**Puissante, dynamique
Tempest Le Mans;
Catalina**

Son nom suffit...

Viva Toute de plaisir
et de nouvelle force.
Viva la Viva!
Nouveau: Viva SL

Victor Peu exigeante
pour les exigeants
Victor 101, Estate et
VX 4/90

Cresta
Grande première!
Cresta et Cresta
de Luxe: plus belles
et plus puissantes
que jamais!

Kadett
Hit-Parade des
Débutantes
7 nouveaux modèles

Record
Toujours en tête
Nouvelle et plus
puissante

**Capitaine, Admiral,
Diplomat V8**
Les Trois Grandes
Opel!

La Chaux-de-Fonds Pavillon des Sports

Samedi 6 novembre 11-22 h
Dimanche 7 novembre 11-22 h

Entrée libre

Abonnez-vous à notre journal



marché de Noël

vendredi 5, samedi 6
et dimanche 7 novembre 1965
à la maison du peuple
la chaux-de-fonds

chaque jour de 14 à 22 heures
dimanche,
fermeture à 19 heures
entrée libre

exposition - vente

La vente n'est autorisée que pendant les heures
d'ouverture des magasins

démonstrations

appareils électriques satrap
poêle tefal
machine à tricoter familia
machine à coudre regina

stands

vaisselle - mercerie
confection hommes
parfumerie - librairie - jouets
vins - alimentation
combustibles - coop-vie

une surprise

à chaque visiteur
contre présentation du bon
à découper
dans le prix courant des vins

au restaurant coop vous dégusterez...

jambon à l'os chaud — raclette
poulets grillés — café coop
biscuits

Remboursement des billets de chemin de fer

pour les coopérateurs des Brenets, des Hauts-Geneveys,
des Geneveys-sur-Coffrane et du Locle. Montant d'achat
minimum, Fr. 30.— (2 billets au maximum par famille).

Jeudi soir : cars à disposition pour les coopérateurs francs-
montagnards.

Vendredi soir : train spécial des Ponts-de-Martel, La Sagne ;
cars de La Brévine et de La Chaux-du-Milieu.

2 points coop par franc d'achat et commande

LE SCANDALE DE LA CHENEAU-DE-BOURG

Depuis plusieurs mois, les vieux immeubles situés à l'angle rue de Bourg, Cheneau-de-Bourg ont subi des démolisseurs l'irréparable outrage. Une grue dresse sa flèche. Mais vous aurez beau écarquiller les yeux, vous n'apercevrez ni terrassiers, ni maçons, ni architecte. Tout au plus quelques limaces attirées par les pluies et des pousses de tomates, sorties là on ne sait trop comment.

Un peu d'histoire

Le 1^{er} octobre 1935, le Conseil communal ratifiait un plan d'alignement concernant les rues Saint-Martin, du Prê, du Rôtillon et de la Cheneau-de-Bourg. Une partie de ce plan fut réalisée : un îlot situé entre les rues Centrale, Cheneau-de-Bourg et Rôtillon fut démoli et le Logement salubre y construisit des appartements à loyers modérés.

Après la guerre, les propriétaires des immeubles situés sur la rive droite de la Cheneau-de-Bourg entreprirent divers travaux de réfection, menés avec soin et avec goût, de telle sorte qu'aujourd'hui cette rue est considérée comme l'une des plus charmantes du Vieux-Lausanne. Dès lors, il ne paraissait plus judicieux de maintenir les alignements de 1935, qui condamnaient les immeubles rénovés, et un nouveau plan fut adopté le 13 septembre 1960. Il rétablissait, d'une manière générale, les alignements de fait, en limite des constructions existantes. Toutefois, le goulet de la partie supérieure était élargi à 6 mètres, le trafic des piétons étant assuré par un passage en arcades de 3 m. 50, aménagé dans l'immeuble à gauche en descendant.

Marchandages

En 1962 et 1963, les immeubles actuellement démolis, qui appartenaient à trois propriétaires différents, ont été acquis par la Compagnie Financière et de Crédit S.A., qui tint alors ce langage aux vendeurs :

« Nous désirons acheter vos immeubles, vétustes, pour les démolir et reconstruire à la place un bâtiment moderne. Vous en voulez cent francs. Nous ne pouvons cependant vous payer ce prix : les alignements votés en 1960 nous font l'obligation de retirer la façade sur la Cheneau-de-Bourg de 2 mètres environ par rapport aux constructions existantes, et d'aménager par ailleurs, le long de cette façade, un passage sous arcades de 3 m. 50. Cela représente des charges, qui justifient une réduction de votre prix de vente. Nous vous payons nonante francs. »

Et il en fut ainsi. (A une réserve toutefois : toute ressemblance entre les chiffres cités et les prix réellement payés ne serait que pure coïncidence.)

Un troisième plan

Le 19 mai 1964, le Conseil communal ratifiait un 3^e plan d'alignement, qui prévoyait le remplacement du passage en arcades de 3 m. 50 par un passage à travers l'immeuble, avec rampe d'escalier, de 3 m. environ, ainsi que le rétrécissement de l'alignement sur la Cheneau-de-Bourg, le débouché de cette artère sur la rue de Bourg étant ramené à 4 m. 50 ! Cette modification était justifiée par la Municipalité par des considérations touchant à l'esthétique des toitures, uniquement.

Le groupe socialiste dit non, en faisant remarquer :

1^o que si des problèmes d'esthétique doivent être résolus, ce ne peut être que par un plan d'extension déterminant le gabarit des constructions, la forme et la hauteur des toitures ;

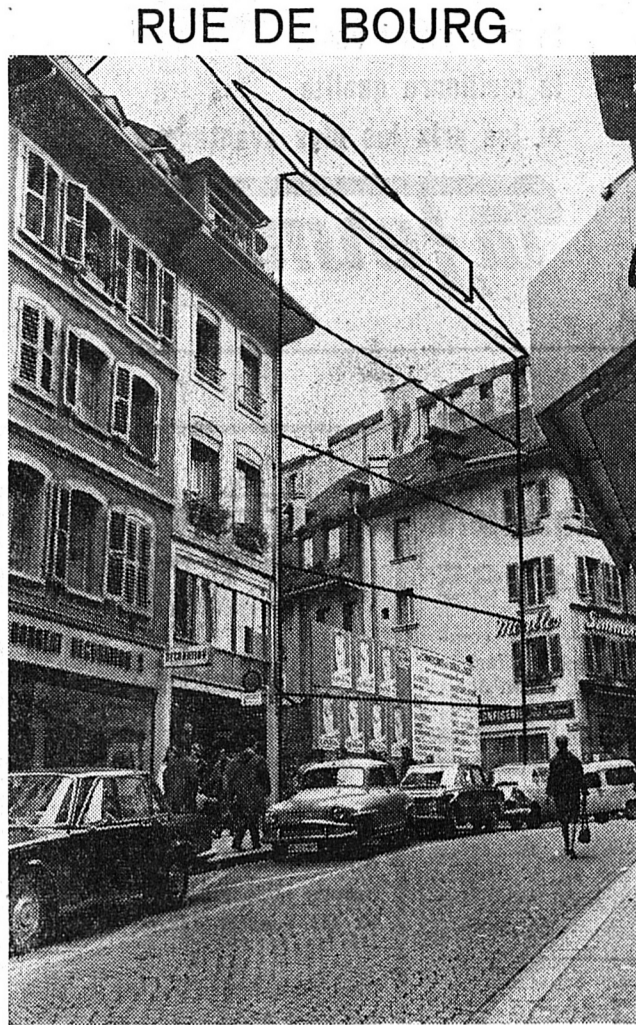
2^o que le rétrécissement de l'alignement, aberrant par lui-même, représentait un cadeau de 160 000 fr. au moins à la CFC. Celle-ci ayant acquis les immeubles en fonction des alignements de 1960, on lui redonne aujourd'hui 28 m² constructibles (à 5000 ou 6000 fr. le m².) auxquels elle ne songeait pas lors de l'achat en 1962-1963.

Contre l'opposition socialiste, le plan fut voté.

Quelques mois plus tard, la Municipalité soumettait à l'enquête publique les plans de reconstruction des immeubles acquis par la CFC. Les commerçants de la Cheneau-de-Bourg formaient opposition au plan, puis déposèrent devant le Conseil communal une pétition, dans laquelle ils faisaient observer que le remplacement des arcades par un passage à l'intérieur de l'immeuble, compliqué d'une rampe d'escalier, compromettrait gravement l'accès de leur rue ; ils critiquaient par ailleurs le rétrécissement de l'alignement.

Le pot aux roses

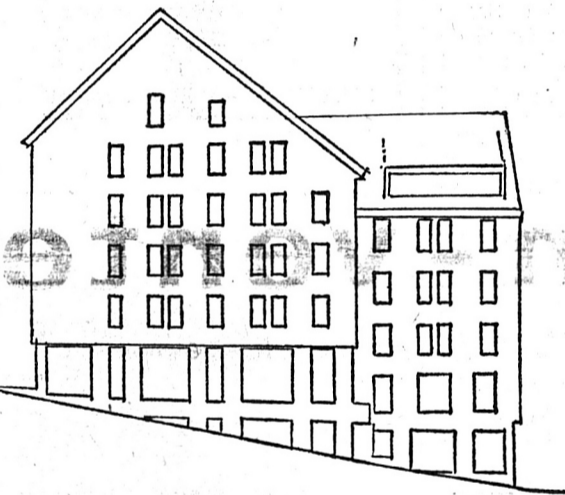
Contre l'avis de la Municipalité et du groupe radical, le Conseil communal décidait de renvoyer la pétition, qui concluait principalement au rétablissement des arcades, à la Municipalité pour étude et rapport. Au cours du débat, le groupe socialiste rappela son opposition de 1964 et ne put que constater que les événements lui donnaient raison. Aussi le conseiller communal



La façade de la rue de Bourg, d'après le projet admis par la Municipalité



RÉALISATION RADICALE... une grue, quelques limaces



A gauche : La façade sur la Cheneau-de-Bourg selon le projet officiel : laid et irrational.



A droite : La même façade conçue selon des principes esthétiques et fonctionnels.

socialiste Marx Lévy développa-t-il une motion demandant que l'on examine à nouveau, et dans son ensemble, la situation à cet endroit de notre ville, et que l'on adopte un plan d'extension éliminant les erreurs commises en 1964.

Selon l'usage, cette motion fut renvoyée à une commission qui constata :

- que les modifications proposées en 1964 n'avaient aucune incidence fondamentale sur l'esthétique de la construction ;
- que les problèmes posés par l'esthétique, notamment en ce qui concerne les toitures, étaient réglés par des dérogations aux dispositions réglementaires en vigueur.

Il apparaissait clairement que, ainsi que les socialistes l'avaient affirmé en 1964, le nouveau plan d'alignement était uniquement destiné à favoriser la Compagnie Financière et de Crédit S.A., aux dépens de la collectivité et des commerçants de la Cheneau-de-Bourg.

Après un débat animé, le Conseil communal, contre l'avis de MM. Chevallaz, syndic, et Dutoit, directeur des travaux, contre l'avis des radicaux et de la majorité bourgeoise de la commission, suivit les socialistes et demanda à la Municipalité d'étudier un nouveau plan d'extension.

« Des Machiavels de petit format »...

Quelle fut à cette occasion la tactique de la Municipalité ? M. le syndic rappela qu'une pétition, portant sur le même objet ou presque, avait déjà été prise en considération par le Conseil et qu'il convenait dès lors d'attendre le rapport de la Municipalité. Le jeu consistait ainsi à faire rejeter la motion Lévy en laissant suppo-

ser qu'un sort bienveillant serait réservé à la pétition. Puis, la motion étant écartée, on faisait alors observer naïvement qu'il n'était pas possible d'accepter la demande des pétitionnaires, car on ne pouvait imposer à la CFC le rétablissement des arcades que par un nouveau plan d'extension ! Le stratagème échoua, malgré l'ardeur que mirent à défendre les intérêts de la CFC les orateurs radicaux — municipaux et conseillers communaux. Ce qui permit de constater une fois de plus que lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts privés contre ceux de la collectivité, les radicaux sont sans papiers !

La Municipalité se moque du Conseil communal

Mais la Municipalité ne s'avoue pas vaincue. Elle ne s'incline pas devant la volonté du Conseil communal. Elle a bien refusé à la CFC le permis de construire que celle-ci sollicitait. Mais elle devait le faire en invoquant l'article 83 de la loi sur les constructions, qui autorise les pouvoirs publics à refuser un permis lorsqu'ils envisagent de déposer un plan de quartier ou d'extension englobant les immeubles en cause. La Municipalité s'est bornée à invoquer, à l'appui de sa décision, les dérogations aux règlements communaux. La Compagnie Financière et de Crédit S.A. a recouru contre cette décision. Elle a beau jeu de faire remarquer que ces dérogations ont été prévues d'entente avec les services de la direction des travaux.

Si la Commission cantonale de recours admettait le recours formé par la CFC et délivrait le permis de construire, il n'y aurait alors plus aucune possibilité de respecter la volonté clairement exprimée par le Conseil com-

munal, à deux reprises. Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas invoqué l'article 83, ce qui excluait toute possibilité de recours de la CFC ? Par ignorance ou par volonté délibérée de ne pas se soumettre au Conseil communal ? En dehors de cette alternative, il n'y a pas d'échappatoire pour la Municipalité.

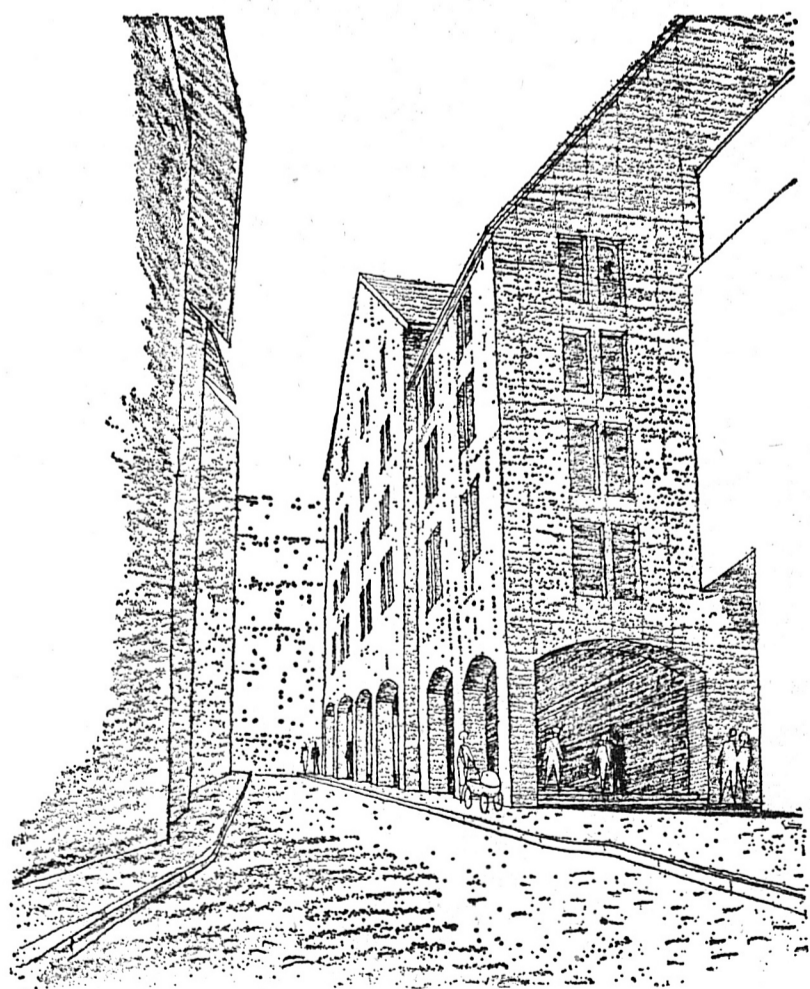
L'affaire de la Cheneau-de-Bourg n'est pas d'un intérêt local seulement. Car elle démontre clairement

- la puissance et l'influence déterminante des intérêts privés ;
- la soumission totale des mandataires radicaux, quels qu'ils soient, aux intérêts privés, contre la collectivité.

SERGE MARET.
Parti socialiste lausannois.

Petite question

Savez-vous qui la Municipalité a chargé de défendre les intérêts de la commune devant la Commission cantonale de recours ? L'avocat Jean Pelet, conseiller communal radical jusqu'il y a quelques jours, qui, lors du débat sur la motion Lévy, prit la parole pour défendre le point de vue de la Municipalité, favorable à la Compagnie Financière et de Crédit S.A., et s'opposa à la prise en considération de la motion ! Il y a des conversions qui, si elles ne sont point douloureuses pour un radical, n'en sont pas moins surprenantes !



Une façade agréable à l'œil, un passage facile et abrité pour les piétons

VAUD

Des fleurs toujours fraîches par

Charly BODMER-FEUZ

Lausanne - Ile Saint-Pierre
Caroline 2 - Téléphone 22 67 25
Enning 8 - Téléphone 22 67 06

Livre des fleurs dans le monde
entier Membre Fleurop et FID.
Importateur direct de Hollande
et d'Italie. Toute confection.

Pour les PRODUITS LAITIERS

le spécialiste vous offre

le plus grand choix
la meilleure qualité
et les prix les plus avantageux

La fermière s.a.

**EMBALLAGE
HERMÉTIQUE**



**Présentation
moderne
Saveur totale
Fraicheur
constante**

CHICORÉE S. A., RENENS

Et toujours: 1 PAQUET GRATUIT

pour 10 bons

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Les Ponts-de-Martel: les gymnastes neuchâtelais ont passé en revue l'année 1965

L'assemblée générale ordinaire des délégués de l'Association cantonale neuchâtelaise des gymnastes hommes s'est tenue samedi 30 octobre, à l'Hôtel du Cerf, aux Ponts-de-Martel, sous la présidence de M. E. Landry, de Neuchâtel.

Ce dernier ouvrit la séance, puis donna la parole au président de la section locale, M. G.-E. Guermann, qui souhaita la bienvenue à ses hôtes d'un jour.

On aborda alors l'ordre du jour, dont nous retiendrons notamment :

Le rapport présidentiel relève que le comité a siégé quatre fois durant l'année et que l'effectif de la fédération comprend 16 sections et 448 membres.

Les comptes de la journée cantonale, malgré le temps maussade, ont donné un résultat appréciable.

La fête cantonale 1966 aura lieu à Corcelles, qui, l'année prochaine, fêtera son cinquantenaire.

Le règlement de la balle à la corbeille a été accepté après quelques modifications.

La démission du Landeron a été acceptée par l'assemblée.

Les vérificateurs de comptes pour 1966 sont les sections de Neuchâtel et de Peseux.

M. Ducommun, de Corcelles, remercia le Comité cantonal, ainsi que la section des Ponts-de-Martel, pour le bon travail qui a été fait en 1965, au nom des sections présentes.

Le président mit fin aux débats en souhaitant une année fructueuse à toutes les sections.

Au cours de l'assemblée, la commune des Ponts-de-Martel a offert le vin d'honneur et d'amitié, et M. John Perret, président du Conseil communal, par des paroles bien senties et très aimables, souhaita un avenir de prospérité à l'association.

Un souper triples, auquel la plupart des délégués participèrent, fut servi de main de maître par M. A. Perrin, tenancier. Il mit fin à cette assemblée des délégués.

G.-A. G.

**La Bonne Tranche
La Sagne battue**

L'émission de la Radio romande, « La Bonne Tranche » s'est terminée hier par la victoire du village de Vuadens sur celui de La Sagne (5 points à 4). Ce concours formé de questions de culture générale, auquel la population entière des villages concurrents ont participé, avait vu au cours des éliminatoires La Sagne éliminer successivement Charmey, Payerne, Saint-Aubin-Sauges et Romont. La question subsidiaire d'hier soir (énumérer le plus grand nombre possible de capitales des Etats américains) l'a fait trébucher à la dernière minute. Il n'en reste pas moins que La Sagne, grâce à sa brillante seconde place au classement, se voit attribuer un prix de 3000 francs. Et ses habitants gardent de ces joutes menées coude à coude, un souvenir inoubliable !

HERMÈS



Une gamme incomparable de modèles avantageux pour le bureau et le foyer dès Fr. 850.— et Fr. 285.—

Documentation détaillée et mise à l'essai à domicile par

Campiche

bureau complet

LAUSANNE — Rue Pépinet 3
Tél. (021) 22 22 22

TÉLÉPHONE PERMANENT: 22 42 54

**POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA
VILLE DE LAUSANNE**



**HORLOGERIE
BIJOUTERIE**

O. MEYLAN
20 rue de l'Âle, 20
TÉL. 22 36 90 LAUSANNE



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise à l'enquête publique

Conformément aux articles 33 à 40 de la loi sur les constructions, du 12 février 1957, le Conseil communal met à l'enquête publique le plan d'alignement du quartier Nord-Est entre les rues Arthur-Munger, Bel-Air, Combettes et Lazaret.

Les plans seront affichés au Secrétariat des travaux publics, 18, rue du Marché, 1er étage, du lundi 8 novembre au mercredi 8 décembre 1965.

Toute opposition doit être formulée par lettre au Conseil communal, jusqu'au 9 décembre 1965.

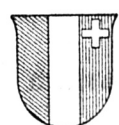
CONSEIL COMMUNAL.

A louer à Renan (J.B.)

appartement

2 1/2 pièces, tout confort, dans immeuble moderne
Tél (039) 4 12 30, pendant les heures de bureau.

SANDOR
PLACE DE LA GARE



Mise au concours

Un poste

d'employé (e) de bureau

est mis au concours au secrétariat du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Obligations: celles prévues par la législation.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: 1er janvier 1966 ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des finances, office du personnel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 novembre 1965.

SCHILD

Le secret de nos prix: nos propres tissages, nos propres ateliers, nos propres magasins dans toute la Suisse.



Le nouveau caban!

Il descend à hauteur du genou. Il est pourvu d'accessoires élégants tels qu'épaulettes et boutons de marin.

Coupe chic et sportive. Un manteau qui fait jeune mais qui a du style.

L'idéal pour l'automobiliste. Teintes: beige, noir ou bleu marine.

Tissu: pure laine. Prix: avantageux comme tous les articles Schild.

158

LAUSANNE, Galerie du Grand-Pont

Vevey, Bienne, Delémont, Fribourg, Yverdon, Neuchâtel

CONSTRUCTION MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE



G. Mariller

LAUSANNE — CH. BOISSONNET 1,
 Tél. (021) 32 24 54 - 55

Construction des tableaux électriques de l'Ecole d'infirmières :
 tableau principal, tableaux de distribution, de chauffage et de
 ventilation

MAX LOCHER

**Menuiserie et Ebénisterie
 Modernes S. A., Lausanne**
 Maîtrise fédérale

Chemin du Levant 157
 Téléphone (021) 28 68 62/63

Menuiserie, ébénisterie,
 agencements, boiseries, magasins,
 bureaux

**L'Ecole d'infirmières et d'infirmiers et
 l'Ecole de sages-femmes
 de l'Hôpital cantonal - Lausanne**

ARCHITECTE W.-F. VETTER F.A.S. - S.I.A.

La nouvelle construction, qui a pris
 le nom de Chante-Pierre, s'élève à
 l'angle des avenues de Montagibert et
 de Beaumont, sur un terrain apparten-
 ant à la Caisse cantonale vaudoise
 des retraites populaires. Elle est ap-
 pelée à s'incorporer à la nouvelle
 Cité hospitalière vaudoise.

Une entrée spacieuse

L'accès principal de l'école se trouve
 à l'avenue de Beaumont; il donne
 sur une vaste cour avec stationne-
 ment pour 25 voitures environ. L'en-
 trée du bâtiment principal ouvre sur
 un large hall flanqué des vestiaires
 et de la réception. La salle à manger
 des élèves, de 110 places environ,
 avec self-service, la cuisine et ses
 locaux accessoires complètent cette
 partie du rez-de-chaussée, située sous
 la grande tour de 12 étages abritant
 les 220 chambres d'élèves-femmes.

La partie ouest du rez-de-chaussée
 contient les salles de cours et de
 travaux pratiques, la bibliothèque et
 deux salles pour commissions et pro-
 fesseurs.

Les locaux sont groupés autour d'un
 hall qui, à l'occasion de réunions et
 fêtes, peut être réuni par l'ouverture
 de cloisons mobiles à la grande salle
 de cours en amphithéâtre. Une scène
 permet d'y donner des représentations
 théâtrales, des conférences, etc.

Pièce d'eau et patio

Une pièce d'eau dans un patio en
 plein air, contenant un grand mobile
 dû au sculpteur Ch.-O. Chollet et des
 flots de plantations, apporte une note
 lumineuse dans cet ensemble fonc-
 tionnel.

Les sous-sols comportent, outre les
 installations techniques (sous-station
 de chauffage, centrale électrique, con-
 ditionnement d'air, buanderie et ateli-
 er), des abris inévitables qui ser-
 viront de dépôt aux bagages des élè-
 ves, un laboratoire, une salle de bri-
 colage pour travaux manuels et une
 grande salle de gymnastique avec ses
 vestiaires.

Terrain de sports

Un terrain de sport en plein air est
 directement accessible de plain-pied
 depuis ce sous-sol.

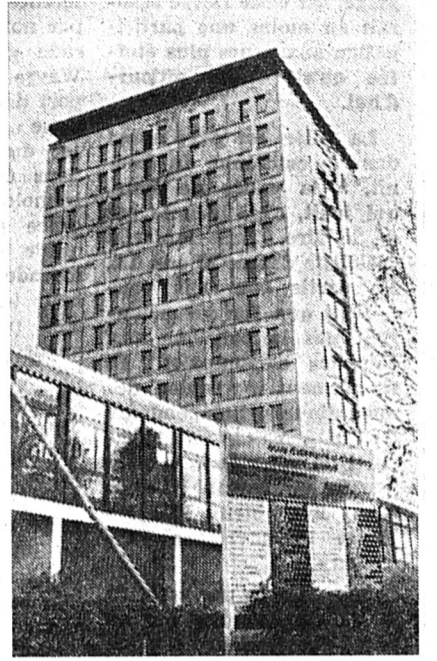
Un passage couverte relie le bâti-
 ment principal au bâtiment annexe.
 Ce passage forme le fond de la cour
 d'entrée et sert de support à une
 composition en éléments émaillés due
 à J.-C. Hesselbarth.

Direction et administration

Le bâtiment annexe comprend tous
 les bureaux de direction et d'adminis-
 tration au rez-de-chaussée, et aux
 deux étages supérieurs, les 24 cham-
 bres des élèves-hommes qui sont
 exactement du même type que celles
 de la tour. Au sous-sol, nous trou-
 vons des bureaux de monitrices et
 une salle de bricolage, ainsi que des
 locaux isolés où l'on peut faire de la
 musique.

**Éléments préfabriqués
 lourds**

Alors que les étages inférieurs (rez-
 de-chaussée, sous-sol et mezzanine)
 sont en construction traditionnelle
 (béton armé et remplissage), les éta-
 ges supérieurs, du 1^{er} au 12^e étage,



Vue depuis l'avenue de Montagibert

sont entièrement en éléments pré-
 fabriqués lourds, en béton armé avec
 remplissage isolant.

**La chambre type
 individuelle**

Les études d'incorporation de tous
 les services techniques dans ces élé-
 ments ont posé de multiples problè-
 mes. Le point de départ était la
 chambre-type individuelle, avec ca-
 binet de toilette et armoires, d'un
 module de 2 m. 20 sur 5 m. 40. Le
 mobilier comporte un lit-divan, une

(Suite à la page 10)

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

gère le Restaurant de l'Ecole d'infirmières de l'Hôpital
 cantonal de Lausanne

Le restaurant LE CARILLON

Terreaux 22, Lausanne

Le restaurant de ST-LAURENT

Rue Saint-Laurent 4, Lausanne

ainsi que plusieurs établissements pour autrui

**Dès à présent...
 ...pour l'avenir**

**CAISSE CANTONALE
 VAUDOISE
 DES RETRAITES
 POPULAIRES**



Couverture, ferblanterie
 Appareillage, installations sanitaires
 Entretien et réparations

cofal

Société Coopérative Lausanne
 Rue Saint-Martin 20 - Tél. 22 64 02/3

**Caroline 11
 LAUSANNE
 Tél. 22 05 55**

A tous les échos

SLOGAN
 CONTRE SLOGAN...

La campagne électorale s'active. La température monte. Bien sûr, elle n'atteindra pas le degré de fièvre des campagnes d'antan. C'est d'ailleurs bien dommage, car cette fièvre assurait au moins une participation aux urnes plus étoffée qu'elle n'est aujourd'hui.

La lutte est vive aussi dans la commune du Chenit, à la vallée de Joux, qui jouit, c'est bien le cas de le dire, d'une majorité socialiste depuis 20 ans. Là, les partis bourgeois voudraient que l'on ne mélangeât pas la politique aux élections communales! Et ils forment une union démocratique indépendante (?) qui demande aux sans-parti de voter la liste avec le slogan suivant: « Les sans-parti votent UDI les 13 et 14 novembre prochains ».

A ce slogan, nos amis de la Vallée répondent par un autre d'une meilleure veine encore: « Les sans-parti pris votent socialiste! » Et toc = 1 à 0.

SUR CES HAUTEURS
 TRANQUILLES

Puisque je suis à la Vallée, j'y reste pour vous dire que j'y étais effectivement mercredi soir, précisément au Sentier, où j'ai eu le plaisir d'assister à une conférence socialiste donnée par notre excellente camarade genevoise Jacqueline Wavre sur le thème « L'apport des femmes à la politique ». Cette conférence fut du plus haut intérêt. Sans éclat de voix, sans trémolo mais non sans grâce et avec une tranquillité assurée, notre camarade définit avec bonheur tout ce que les femmes peuvent apporter et apportent effectivement à la gestion des affaires publiques. Et tout cela avec des exemples pratiques, des exemples de tous les jours. Je suis certain que le public, relativement nombreux et parmi lequel on notait la présence de nombreuses femmes, a été très sensible à cet exposé fort convaincant.

Mais si Jacqueline Wavre a souligné tout ce que les femmes apportaient

d'heureux à la politique, elle a oublié de dire tout ce que nos compagnes apportent de tangible à la lutte que le socialisme mène afin de construire pierre après pierre une société meilleure et plus heureuse.

La séance se termina par la projection du film du Cartel syndical vaudois: « Le 1^{er} Mai à l'Exposition nationale » que le public applaudit chaleureusement.

LE PRIX DE LA VIE
 AUGMENTE...
 LES SYNDICATS
 SE PRÉPARENT

La curieuse politique du Conseil fédéral qui prétend lutter contre l'augmentation du prix de la vie... et fait tout pour que dans la pratique le prix de la vie augmente réellement: augmentation du prix du lait, du pain, du tabac, etc., etc., va faire que nous allons probablement être replongés dans une période de lutte et de conflits sociaux. En tout cas, je lis dans le dernier numéro de l'« Ouvrier sur Bois et du Bâtiment » un avis de la

section FOBB de Lausanne rédigé comme suit: « Alerte partout. — Tous nos membres reçoivent depuis quelques jours, et vont recevoir encore des signaux « d'alerte ». Alerte à quoi? Mais aux mouvements revendicatifs en préparation. Ces mouvements ne peuvent qu'être le fait de l'action de chaque syndiqué en particulier, de nos syndicats en général. Le pain ne manquera pas sur la planche, d'autant moins que lui-même (le pain) se met également à renchérir. Ne nous faisons aucune illusion, personne ne nous fera de cadeau. Il faudra conquérir, par la négociation d'abord, ce à quoi nous avons droit, et au besoin par la bataille syndicale. Que chacun s'y apprête. Alerte à tous! »

Bravo pour cette détermination. Mais qu'il me soit permis d'ajouter que les syndiqués peuvent aussi, et en nombre, affirmer leur volonté de lutte en votant socialiste les 13 et 14 novembre qui viennent!

ACHAUD.

L'Ecole d'infirmières et d'infirmiers et
 L'Ecole de sages-femmes
 de l'Hôpital cantonal - Lausanne

ARCHITECTE W.-F. VETTER F.A.S. - S.I.A.

(Suite de la page 9)

table de travail, une chaise, un fauteuil confortable et une table basse. A chaque étage de 22 chambres se trouvent un office avec réfrigérateur et réchaud, et des armoires individuelles pour les provisions appartenant aux élèves, une salle de repas avec séchoir, et une salle de nettoyage avec des casiers individuels pour les chaussures. Trois douches, trois W.-C. et deux salles de bain sont installés. Un escalier de secours extérieur permet l'évacuation rapide en cas de danger. Trois ascenseurs et un monte-plats relient tous les étages de la tour.

Salon de réunion...

Chaque troisième étage comporte un salon de réunion pour les différentes volées; aux étages ne comportant pas de salon, il y a des chambres de monitrices et des chambres à deux lits supplémentaires.

... et de séjour

Au douzième étage, nous trouvons le grand salon de séjour, de repos et de jeux, qui occupe presque toute la surface de la tour, avec deux grandes peintures murales de Denise Voïta. Tout autour, un balcon donne une vue panoramique sur la ville, le lac et les montagnes. Trois pièces insonorisées pour les études de musique,

ainsi que deux chambres pour loger les visites, ont été installées.

Salon de coiffure

A la mezzanine de la tour se trouvent le salon de coiffure pour les élèves et les locaux pour le conditionnement d'air, avec ventilation pour la salle à manger et la cuisine. Le premier étage est réservé à l'infirmier, avec cabinet de consultation et de radioscopie, et au logement de la gouvernante.

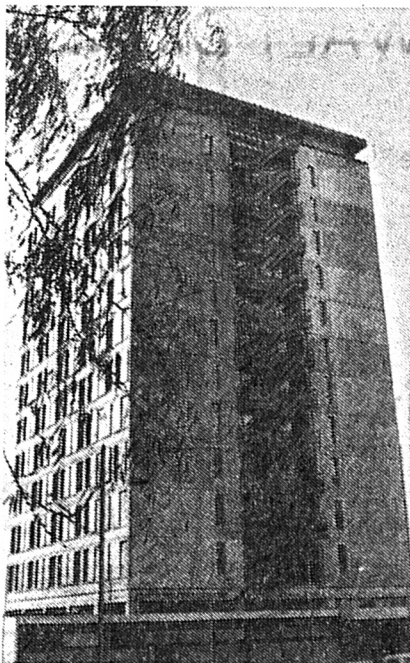
Les éléments de façades sont en béton apparent, les menuiseries métalliques, soit aluminium, soit acier, et les volets des chambres, coulissants, sont en matière plastique inaltérable.

Le jardin devant la salle à manger permettra de prendre les repas dehors. Les arbres existants ont été conservés autant que possible.

Le volume total des bâtiments est de 34 954 m³. Le prix du mètre cube de la construction, y compris les honoraires d'architectes et d'ingénieurs, mais sans les aménagements extérieurs et le mobilier, reviendra à 248 fr. environ (sous réserve du décompte final).

Soit au total :
 Fr. 8 668 592.—

La construction a débuté à fin 1962, En mai 1965, la tour a été habitée et, actuellement, l'ensemble est terminé, sauf les aménagements extérieurs.



La tour, vue depuis l'avenue de Beaumont. On voit l'escalier extérieur qui, à la manière américaine, assure la sécurité contre l'incendie

Permanence électorale

A l'occasion des prochaines élections communales des 13 et 14 novembre, le Parti socialiste lausannois organise sa traditionnelle permanence électorale. Ainsi chaque militant est invité à venir se renseigner au sujet des résultats obtenus par nos sections. Cette sympathique rencontre aura lieu dimanche 14 novembre dès 16 heures, à la Maison du Peuple, salon N° 1.

Nous portons à la connaissance des sections qu'un raccordement téléphonique temporaire sera établi pour desservir cette permanence dont le numéro est: 22 62 85.

La vente
 des épaves CFF

aura lieu à
 RENENS, salle de gymnastique
 du collège de la Gare,
 samedi 6 novembre 1965,
 de 9 h. à 12 h., et dès 13 h. 30
 Direction du 1^{er} arrondissement
 CFF



Tour de 12 étages, élancée et élégante, la nouvelle Ecole d'infirmiers et d'infirmières est une splendide réalisation

Informations sur l'assurance fédérale invalidité

Les mesures d'ordre
 professionnel

L'AI accorde à titre de mesures d'ordre professionnel:

l'orientation professionnelle pour les assurés auxquels l'invalidité rend difficile le choix d'une profession ou l'exercice de leur activité antérieure; la couverture des frais — causés par l'invalidité — pour la formation professionnelle initiale des assurés qui n'ont pas encore eu d'activité lucrative, si cette formation occasionne, en raison de l'invalidité, des frais sensiblement plus élevés qu'à un non-invalidé et si celle-ci répond aux aptitudes de l'assuré;

le reclassement dans une nouvelle profession, s'il se révèle nécessaire en raison de l'invalidité et si la capacité de gain de l'assuré peut vraisemblablement ainsi être sauvegardée ou améliorée de manière notable; la rééducation dans la même profession, subordonnée aux mêmes conditions que le reclassement;

le placement des invalides susceptibles d'être réadaptés;

une aide en capital, sous certaines conditions, afin de permettre à l'assuré d'entreprendre une activité en tant que travailleur indépendant

L'assuré n'a toutefois pas un droit absolu à cette prestation.

Les mesures de formation
 scolaire spéciale
 et en faveur des mineurs
 inaptes à recevoir
 une instruction

Des contributions aux frais d'école et, cas échéant, aux frais de pension sont accordées pour la formation scolaire spéciale de mineurs faibles d'esprit, aveugles ou dont l'acuité visuelle est diminuée, sourds-muets ou sourds, très durs d'ouïe ou atteints de graves difficultés d'élocution. De telles contributions sont aussi allouées en faveur de mineurs qui, en raison d'une autre atteinte à leur intégrité corporelle ou mentale, ne peuvent suivre l'école publique ou dont on ne peut attendre qu'ils la suivent ou qui, en raison d'infirmités multiples, ne sont pas en mesure de suivre l'enseignement de l'école publique. L'as-

surance accorde également des contributions aux frais d'école et de pension d'enfants en âge préscolaire, en vue de les préparer à leur formation scolaire spéciale.

Des subsides aux frais de pension sont alloués en faveur des mineurs inaptes à recevoir une instruction, qui sont placés dans un établissement.

Si un mineur inapte à recevoir une instruction, qui a besoin d'une garde et de soins spéciaux, est soigné à la maison ou dans une famille de la même manière que dans un établissement et s'il en résulte des frais spéciaux, l'assurance peut allouer une contribution à ces frais.

Les moyens auxiliaires

L'assuré a droit, dans la mesure où ils sont nécessaires à sa réadaptation à la vie professionnelle, à des moyens auxiliaires tels que: membres artificiels, appareils de soutien et de marche, moyens auxiliaires pour les affections crâniennes, pour les organes sensoriels, pour les organes internes et pour la vie quotidienne, de même que des véhicules et des moyens auxiliaires pour le poste de travail. Les frais de prothèses dentaires, de lunettes et de supports plantaires ne sont pris en charge par l'assurance que si ces moyens auxiliaires sont le complément important de mesures médicales de réadaptation. M. B.

1) Voir le journal du 4 novembre.

SPECTACLES

Comédie (24 05 00). — A 20 h. 45, « Au Revoir Charlie », de Georges Axelrod, adapt. Barillet et Grédy, avec Nicole Courcel et Georges Descrières (Gala Karsenty—Herbert). CASINO-THEATRE (tel. 24 20 37): 20 h. 30, « Qui?... Où?... Quand?... » 3 actes gais de Jean Silvain, avec Hugues Wanner, Henri Lauriac, Jo-Johnny, André Neury, Denis Michel, Valbert, Irène Vidy et Françoise Burgi.

CASINO
 Tous les soirs à 20 h. 30 (sauf lundi) Dimanche, mat. à 14 h. 30
 Qui?... Où?... Quand?...
 3 actes gais de Jean Silvain avec Hugues Wanner, H. Lauriac, Jo-Johnny, A. Neury, Denis Michel, Valbert, Irène Vidy et Françoise Burgi

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement d'

agents municipaux

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- jouir d'une bonne santé et posséder les qualités physiques appropriées;
- justifier d'une bonne instruction générale;
- connaître la dactylographie et savoir rédiger facilement;
- avoir régulièrement accompli leur service militaire.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, et au Service des enquêtes et surveillance, halles et marchés, cour Saint-Pierre 2, 2^e étage.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir jusqu'au mardi 23 novembre 1965, au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « agent municipal ».

Le secrétaire général du Conseil administratif :
 R. Méroz

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir le poste de

concierge

de l'école Micheli-du-Crest

Les candidats doivent:

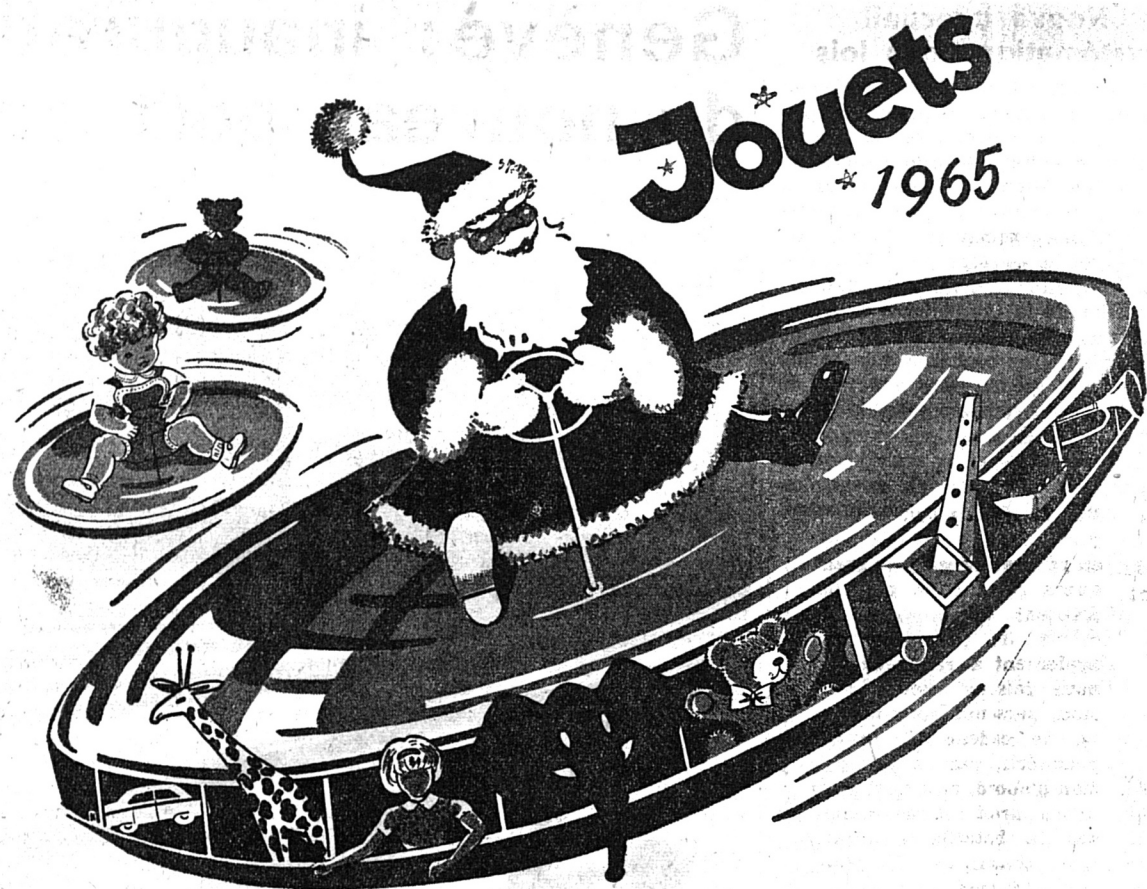
- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être mariés;
- être robustes;
- être de nationalité suisse;

Le titulaire du poste est logé dans le bâtiment.

Tous renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, et au Service des écoles, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir jusqu'au mardi 23 novembre, au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « concierge ».

Le secrétaire général du Conseil administratif :
 R. Méroz



L'UNIVERS DES JOUETS attend petits et grands au 3^e étage

- des nouveautés sensationnelles
- des attractions
- voyez nos vitrines, dont plusieurs sont animées

Cinéma pour les enfants à la Scala mercredi 10 novembre à 14 heures - 15 h. 30 - 17 heures LA LÉGENDE DE LOBO DE WALT DISNEY

Un film magnifique, tourné dans des paysages merveilleux, qui enchantera les enfants de tous âges.
Les cartes d'entrée sont à retirer à l'entrée du magasin le 8 novembre ou les jours suivants, à la caisse du parterre, contre paiement de 20 ct. qui seront versés à de bonnes œuvres.



AUTOMOBILISTES

La maison du pneu



DEVAUX KUHFUSS

vous offre toute la gamme des pneus neige avec une année de stock aux prix les plus avantageux

Nous réservons vos pneus

Regommage et striage

Equilibrage électronique de roues

Abonnez-vous à notre journal

Etat civil La Chaux-de-Fonds

3 novembre 1965

Naissances

Hämmerli Jean-François, fils de Jean-André, horloger, et de Lydia née Willen.
Perrot Daniel-Claude, fils de Léon-Henri-Arsène, ouvrier et de Bluzette-Thérèse née Baume.
Winzenried Philippe, fils de Charles-Walter, comptable, et de Monique-Germaine née Collenberg.

Etat civil - Le Locle

3 novembre 1965

Naissance

Portenier Tania-Valérie, fille de Charles-André, horloger, et de Marthe-Gabrielle-Louise née Honegger, Bernoise.

Promesses de mariage

Briot Denis-Michel-Auguste, boucher, de nationalité française et Chenevard Janine-Georgette, Vaudoise.

Décès

Zbinden Fernande-Emma, ouvrière retraitée, Bernoise, née le 24 octobre 1882.

Etat civil-Neuchâtel

Octobre-novembre 1965

Naissances

30. Erni Françoise, fille de Willi-Hans, boulanger-pâtisseries à Neuchâtel, et de Silvia née Wüthrich.

30. Wenger Jacques-Ulrich, fils de Ulrich-William, facteur à La Neuveville et de Helga née Christens.

30. Pisino MIMO, fils de Serafino, ouvrier de fabrique à Pesoux, et d'Assunta née Alba.

31. Pierré Catiana, fille de Umberto, menuisier à Valangin et de Gluspeppa née Colianni.

31. De Iaco Giovanna-Clara, fille de Donato, ouvrier de fabrique à Boudry, et de Cosima-Candelora née Baldassarre.

31. Ulbar Bruno, fils d'Umberto, maçon à La Neuveville et de Giselda née Di Felice.

1. Rubell Florian-Alfred, fils de Roger-Alfred, ferblantier à Neuchâtel, et de Nelly-Andrée née Duruz.

Promesses de mariage

2. Michaud Pierre-Alain, étudiant à Neuchâtel, et Eisner Catherine-Monique à Prangins.

2. Häfliger René-Edouard, employé postal, et Zbinden Dora, les deux à Neuchâtel.

2. Vallani Francesco, sommelier et Saporito Carmela, les deux à Neuchâtel.

2. Borel Daniel-Claude-Edouard, esthéticien aux Geyveys-sur-Coffrane, et Barbezat Micheline-May à Fleurier.

2. Dind Edouard-Charles, instituteur à Seigneux, et Perrochet Claudine-Charlotte-Andrée à Lausanne.

3. Girardier Marcel-Alfred, chef de fabrication à Bienne et Pauli Johanna à Lausanne.

Mariages

16. Altermatt Kurt, compositeur typographe à Neuchâtel, et Neillen Regina-Marguerite, à Wolfwil.

29. Mojon Paul-Arthur-Oscar, garagiste au Locle, et Arm May à Neuchâtel.

3. Erard Philippe-Joseph-Jules, mécanicien à Neuchâtel, et Huber Annelise-Geneviève à Saint-Blaise.

Décès

30. Bühler née Junod Fanny-Elise, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, veuve de Bühler René.

30. Lauber née Chervat Alice, née en 1884, ménagère au Landeron, veuve de Lauber Charles-Arthur.

1. Sartori née Kaiser Mengia, née en 1903, ménagère à Neuchâtel, épouse de Sartori Domenico.

1. Carnal Henri-Arnold, né en 1893, menuisier à Neuchâtel, époux de Rose-Elisa née Margraitner.

2. Delay Fernand-Edouard, né en 1916, fonctionnaire postal à Neuchâtel, époux de Anne-Marie née Falk.

LIVRES

d'occasion, tous genres anciens et modernes. Achat, vente échange - Librairie place du Marché tél. 2 33 72



Municipalité de SAINT-IMIER

Ecole primaire

Inscription de nouveaux élèves

L'inscription des élèves devant commencer l'école au printemps 1966 aura lieu lundi 8 novembre, de 17 h. à 19 h. 30, au bureau de l'école primaire, rue Agassiz 16 (entrée par l'esplanade).

L'inscription est obligatoire pour les enfants nés en 1959. Elle est facultative pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1960.

Les parents sont priés de présenter le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant.

Commission d'école primaire.



C'est l'heure de la fondue!



A VENDRE plus de 100

PIANOS

neufs, à partir de Fr. 1890.—, loyer Fr. 29.— par mois.

PIANOS A QUEUE

d'occasion, à partir de Fr. 1200.—; neufs, à partir de Fr. 4850.—.

Occasions diverses de marques connues, telles que: Ibach, Steinway & Sons, Schiedmayer, Burger & Jakobi, Bechstein, Petrof, Schmidt-Flohr, etc., à partir de Fr. 670.—. Loyer-achat avec prise en compte total des montants payés en première année (facilités de paiements). Garantie (en cas d'achat, transport gratuit).

HALLE DE PIANOS ET PIANOS A QUEUE, Sprüngli-strasse 2, 3016 Berne, tél. (031) 44 10 47 / 44 10 82.

Musée du Locle

HENRI CHATILLON

EXPOSE jusqu'au 21 novembre

Chaque jour, de 14 h. à 18 h.

Dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Soir: mardi, jeudi et dimanche, de 20 h. à 22 h.

Services industriels — Delémont

AVIS d'interruption de courant

Pour cause de travaux d'entretien, le courant électrique sera coupé

dimanche 7 novembre 1965

le matin, de 1 h. à 6 h.

dans les quartiers du centre et du nord de la ville limités par le chemin du Vorbourg, la rue des Pins, la rue du Temple, la Grand'Rue, la rue des Arquebusiers, la rue Jolimont, la rue Saint-Marcel, la rue des Chênes, le chemin du Bois-Gentil, le chemin de Domont y compris les fermes et le restaurant du Domont.

PRIX MIRACLES

| | |
|----------------------|----------|
| Tabouret formica | Fr. 15.— |
| Chaise formica | 26.— |
| Table formica | 85.— |
| Duvet | 32.— |
| Oreiller | 9.— |
| Couverture | 22.— |
| Matelas à ressorts | 69.— |
| Bureau | 115.— |
| Commode 3 tiroirs | 129.— |
| Armoire 2 portes | 145.— |
| Salon 3 pièces | 180.— |
| Entourage de divan | 185.— |
| Lits double complets | 275.— |
| Combiné 3 corps | 560.— |



AU BUCHERON

Self-service - L.-Robert 58

Tél. 3 38 28 et 2 65 33

DANS LE CANTON DE BALE

Grave explosion

Une violente explosion a secoué, jeudi, peu avant 13 heures, le quartier industriel de Pratteln, dans la banlieue de Bâle. Une installation de distillation avait explosé dans un local de fabrication de colorants de la maison Rohrer S. A., et la violence de la déflagration a entraîné le bris de toutes les fenêtres de l'usine. Un ouvrier a été brûlé à la tête, alors que quatre autres étaient blessés par les éclats de verre.

Selon les renseignements fournis par la direction, le produit a explosé spontanément, au cours de la distillation d'une aminobase. La chaleur et la pression sont probablement la cause de la déflagration, qui a été suivie de l'apparition d'une flamme qui s'est, fort heureusement, rapidement éteinte. Une deuxième explosion, moins forte, s'est alors produite.

Les cinq blessés n'ont pas eu besoin d'être hospitalisés. Les dégâts sont considérables; on parle d'une interruption possible de la production dans l'atelier dévasté.

DANS LE CANTON D'ARGOVIE

R. Siegrist est mort

Rudolf Siegrist, ancien conseiller d'Etat argovien et ancien conseiller national, d'Aarau, a été frappé d'une défaillance cardiaque et est décédé alors qu'il faisait une excursion au Tessin.

Le défunt avait commencé sa carrière dans l'enseignement, puis fut élu comme député socialiste au Grand Conseil argovien et, en 1932, conseiller d'Etat. Ce fut le premier socialiste qui fit partie d'un gouvernement argovien. Il resta à l'exécutif jusqu'en 1955. Deux ans auparavant, il entra au Conseil national et y resta jusqu'en 1959.

Rudolf Siegrist rendit de grands services à son canton dans le domaine de l'électricité. Il fut notamment membre du Conseil d'administration des Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse et membre, puis président des Usines Electriques Argoviennes.

Nouveau recueil systématique des lois

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de publication d'un nouveau recueil systématique des lois et ordonnances de la Confédération, a siégé, jeudi, à Berne, sous la présidence du conseiller national socialiste Auroi, de Bienne, et en présence de M. von Moos, conseiller fédéral, et de M. Oser, chancelier de la Confédération. Après avoir pris connaissance d'explications complémentaires concernant la forme du nouveau recueil, elle a décidé de nommer une sous-commission pour étudier diverses questions particulières et suspendre ses travaux jusqu'au moment où elle sera en possession du rapport de cette sous-commission.

DANS LE CANTON DE BERNI

Maire « tournant » dans la capitale

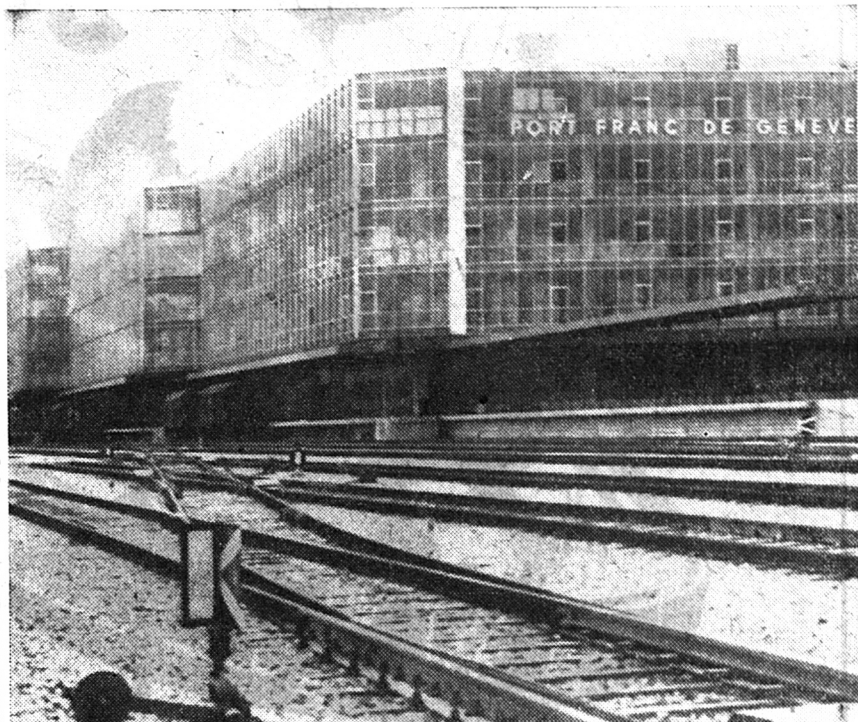
Après un débat de deux heures, le Conseil de ville de Berne (législatif) a approuvé jeudi soir par 44 voix contre 21 une révision du règlement communal en vertu de laquelle la présidence permanente de la ville sera remplacée par un « turnus », chaque municipal remplissant la charge de maire à tour de rôle pendant deux ans. Cette révision, proposée par le parti PAB et soutenue par les autres partis, sauf le Parti radical et « Jeune Berne », sera soumise au corps électoral. Elle doit mettre fin à une tradition de plus de 75 ans, et répartir entre tous les membres de l'exécutif une charge incombant jusqu'ici à un seul homme et considérée aujourd'hui comme trop lourde.

Fièvre aphteuse

Alors qu'elle sévit depuis quelque temps déjà dans les cantons de Vaud, Soleure et Bâle-Campagne, la fièvre aphteuse a fait son apparition dans le canton de Berne. Un foyer d'infection a été découvert dans une étable d'Ostermundigen, dans la banlieue de Berne, où on a dû abattre 31 bovins et 49 porcins. Un nouveau foyer a été découvert à Petit-Lucelle (SO) où on a dû abattre 23 bovins et 13 porcins.

● Nord des Alpes, Valais et Grisons: le temps restera très nuageux à couvert, mais les précipitations ne se produiront plus que dans l'est du pays. La température atteindra 4 à 7 degrés cet après-midi.

Genève: inauguration du nouveau port franc



Le nouveau port franc s'étend sur une superficie totale de 46 000 mètres carrés, les entrepôts de marchandises étant répartis sur quatre étages. De plus, 400 voitures peuvent être stationnées sur le toit. Les installations ferroviaires sont reliées directement à la gare de La Praille. Notre photo montre les voies des CFF devant le nouveau port-franc.

Jeudi a eu lieu l'inauguration du nouveau port franc de Genève. De nombreuses personnalités des milieux intéressés avaient répondu à l'invitation du Conseil d'Etat genevois et du Conseil d'administration de la Société des ports francs de Genève S. A.

A l'occasion de la visite, le matin, de ces nouvelles installations, le directeur général du nouveau port franc, M. Magnin, a souhaité la bienvenue aux diverses personnalités.

Au déjeuner, servi aux Bergues, M. Märki, président du Conseil d'administration de la société, exprima l'espoir que ces nouvelles installations, équipées de manière à pouvoir faire face au développement routier, auront prouvé que dans la mesure du possible rien n'a été négligé pour que le nouveau port franc de Genève réponde aux exigences d'aujourd'hui et de demain. « Nous avons, conclut-il, l'ambition de faire du nouveau port franc,

une véritable zone franche internationale. »

Jean Treina, président du Conseil d'Etat, s'est félicité de ce que la réussite ait dépassé toutes les espérances. Genève, à nouveau placée sur les grandes routes européennes, est redevenue un point de transit obligé.

Cérémonie funèbre

Jeudi après midi ont eu lieu les obsèques du capitaine aumônier protestant du régiment d'infanterie 3, Louis Lucas, pasteur à la cathédrale de Saint-Pierre, victime, comme on sait, d'un accident survenu en service.

L'office funèbre à la cathédrale a été célébré devant une foule nombreuse par le professeur en théologie Morel.

Le colonel Hutin, commandant du régiment genevois, a rendu hommage à l'esprit d'entraide et de camaraderie de M. Lucas, puis le pasteur Rotschy a parlé au nom du Consistoire, du Conseil exécutif de l'Eglise et de la Compagnie des pasteurs.

Après un quatuor à cordes et la bénédiction, l'assemblée, précédée des autorités ecclésiastiques, puis du représentant du Conseil d'Etat, M. Duchemin, conseiller d'Etat chargé du Département militaire, et du maire de Genève, M. Ganter, accompagnés d'huissiers, a défilé devant la famille pour les honneurs.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Petit-Saconnex.

EN SUISSE ORIENTALE

Dangereux puits

Mercredi après midi, un accident de travail s'est produit dans un puits d'aération du tunnel de Saint-Bernardin. M. Anton Giossi, contremaitre, domicilié à Domleschg, est tombé dans ce puits, qui est profond de 160 mètres, pour des raisons que l'on ignore encore. Coïncidence tragique, — on manque de précautions nécessaires? — un manoeuvre s'était tué au même endroit, il y a un mois.

Trois nouveaux tunnels routiers sous les Alpes

Turin. — « Le percement envisagé de trois tunnels routiers sous les Alpes, entre la France et l'Italie, ne représente pas de difficultés particulières pour les Italiens sur le plan financier », a déclaré à l'envoyé spécial de l'AFP le professeur Gianni Oberto, gouverneur de la province de Turin.

Ces trois tunnels sont: le tunnel du Fréjus, sur la route directe de Lyon à Turin, le tunnel de la Croix sur le trajet Turin-Marseille et le tunnel du Mercantour, entre Turin et Nice.

Selon M. Oberto, du côté italien, les fonds nécessaires à la construction de ces tunnels (dont le coût sera partagé entre la France et l'Italie) seront fournis par l'Etat, la province et la ville de Turin et des souscripteurs privés. Il serait également question d'une contribution de la Banque internationale pour le développement.

« Le Piémont et l'Italie tout entière, a poursuivi M. Oberto, souhaitent une décision rapide des gouvernements italien et français concernant le per-

cement du premier de ces tunnels: celui de Fréjus. »

« La mise en service des tunnels routiers du Saint-Bernardin et du Mont-Blanc, a conclu M. Oberto, a démontré que ces ouvrages, qui desservent des régions différentes, ne se concurrencent pas, mais, au contraire, se complètent. Le tunnel du Fréjus serait non seulement profitable à la France et à l'Italie, mais aussi à toute l'Europe, car il réduirait les distances entre les pays et faciliterait les relations routières surtout en hiver. Les deux autres tunnels sont également nécessaires pour créer de nouvelles liaisons routières modernes et ils doivent être percés en leur temps. »

La police de l'autoroute s'installe à Bursins



La police de l'autoroute Genève-Lausanne vient de prendre possession de ses nouveaux locaux à Bursins (VD). L'effectif, pris dans les rangs de la gendarmerie cantonale vaudoise, est de 26 agents, dont 10 en permanence et 5 de nuit, qui ont à leur disposition 7 voitures rapides et 24 motocyclettes. L'aménagement du centre de Bursins (notre photo), qui comprendra également tous les services d'entretien de la route nationale 1, n'est pas encore terminé et seule la police s'y est déjà installée.

TROP SÉRIEUX: S'ABSTENIR

Je ne suis pas particulièrement versé dans la grande politique française. Mais, comme tout un chacun j'ai commencé à m'intéresser à l'élection au suffrage universel du président de la V^e République.

Il y a peu de semaines, j'ai livré ici même le fruit de mes premières méditations, qui n'étaient pas teintées d'un optimisme exagéré. J'émettais la crainte de voir les Français et les Françaises jouer étourdiment au jeu des grenouilles qui voulaient un roi, qui l'obtinrent et qui se firent gober par lui.

Aujourd'hui, les choses m'apparaissent de façon plus riante. C'est que, jour après jour les épisodes drôles succèdent aux incidents comiques en sorte que ce n'est plus le manteau bleu des rois que je vois se profiler à l'horizon mais bien la cohorte joyeuse des bouffons. Non point que je prenne messieurs les candidats, déclarés ou virtuels, probables ou possibles, improbables ou impossibles pour autant de clowns, mais bien parce que, depuis que l'humour a repris ses droits, la situation devient de plus en plus drôlatique.

Il y a tout d'abord le truc de la Saint-Charles. Ce n'est pas seulement un truc drôle, c'est un truc instructif. Car enfin, avouez-le-moi aussi franchement que je vous l'avoue, avant que le Tout Grand du nom imagine de faire sa déclaration le jour de la Saint-Charles, vous l'ignoriez que c'était le 4 novembre. Et ce qui est pire encore, vous ignoriez, et probablement vous ignorez encore — comme moi aussi d'ailleurs — ce qu'il peut bien avoir fait ce premier Charles pour devenir un saint. Tandis que le second c'est clair. Il a, pour le moins autant de droit que Jeanne d'Arc, à la canonisation. Mais comme certainement il n'en aurait jamais l'idée tout seul il faut bien que nous

la mettions dans la circulation. Elle fera son chemin.

N'empêche que cela me rend songeur et tout mélancolique. Si, au lieu d'être mû par un préjugé familial — son désir de faire revivre en mon nom celui de mon aïeul Hercule de Kerkabon — mon père, au lieu d'emprunter à la mythologie grecque m'avait donné le nom d'un saint du calendrier chrétien, quel parti je saurais en tirer. Imaginons que je

La chronique huronne

m'appelle Sylvestre, vous voyez la lettre ouverte, toute parfumée d'effluves balsamiques et de la bonne odeur de résine qu'en guise de vœux de Nouvel-An j'adresserais aux citoyens de mon pays d'adoption.

Ensuite, il y a l'opération dégonflage de Pinay. La presse de droite, en Suisse comme en France, nous a-t-elle assez vanté les mérites du candidat qui mieux qu'aucun autre pouvait rassembler les démocrates ennemis du pouvoir personnel? Pinay, l'homme du redressement financier — qui a failli se produire — le type presque miraculeux de 1958 était, à entendre les excités de chez nous le seul homme redoutable, sinon pour Charles de Gaulle, du moins pour le gaullisme. Avec lui du moins pas de « spectre du Front populaire », pas de galéjade marseillaise. Fort bien, mais voilà qu'après que les affairistes de centre-droite se soient pendus à ses basques, aient insisté, soient revenus

à l'acharner, le dit Pinay se déclare solidaire de « tous les aspects de la politique du chef de l'Etat » et, pour que nul n'en ignore, produit une impressionnante énumération: mode d'élection du président au suffrage universel, politique d'indépendance nationale, relations avec les Américains, OTAN, Marché commun, force de frappe. Il serait difficile d'être plus inconditionnel. En même temps que plus flagorneur, car, dit Pinay, parlant de son propre « plan »: « Il n'était pas l'œuvre du général de Gaulle, mais il a été appliqué grâce à lui et sans son prestige, il eût été disloqué (sic) au Parlement. » Enfin, pour donner à l'affaire l'atmosphère de scandale qui convient, et sans doute aussi pour porter le maximum de préjudice possible au malheureux candidat Lecanuet, Pinay explique que « des sommes énormes lui ont été offertes pour être candidat contre de Gaulle » et il ajoute ingénument qu'à l'inverse aucune pression n'a été faite sur lui pour l'empêcher de se présenter.

L'élection présidentielle aura lieu dans un mois. Souhaitons que de nombreux épisodes humoristiques viennent encore enrichir son histoire. Et souhaitons surtout que le scrutin ne soit pas ouvert le dimanche 5 décembre seulement, mais déjà le samedi 4. C'est très important. Car si le 4 novembre c'est la Saint-Charles, le 4 décembre c'est la Sainte-Barbe. Alors peut-être que quelques millions de Français et de Françaises, sous ce signe évocateur pourraient se souvenir ce jour-là du véritable caractère du régime que Sa Majestueuse Grandeur fait subir depuis 7 ans à leur pays. Et avoir une réaction salutaire.

La V^e ne s'en remettrait peut-être pas, mais la France, elle, s'en porterait mieux.

Héraklès de Saint-Yves.

Des bureaux d'immigration suédois

Stockholm. — La Suède envisage d'ouvrir des « bureaux d'immigration » dans la plupart des pays d'Europe, a déclaré le ministre de l'Intérieur, R. Johansson.

Au cours des derniers mois, environ 10 000 immigrants — yougoslaves notamment, grecs, turcs — sont arrivés en Suède, la plupart sans permis de travail et très souvent démunis de ressources, ce qui n'a pas manqué de créer parfois des situations difficiles et de sérieux problèmes d'affectation. En accord avec les organisations pa-

tronales — qui souhaitent bénéficier de cet apport de main-d'œuvre étrangère — et les associations syndicales — qui se sont longtemps montrées très réservées à l'égard de cette concurrence étrangère sur le marché du travail — le gouvernement souhaite « organiser et canaliser » l'immigration des travailleurs étrangers, en leur fournissant, dans des centres spéciaux, toutes informations sur les possibilités et les conditions de travail en Suède. « Il faut éviter la formation en Suède d'un prolétariat étranger » a dit le ministre.